



Dossier du BHI N° P/0005

LETTRE CIRCULAIRE 99/2008
28 novembre 2008

MEDAILLE « PRINCE ALBERT 1^{er} POUR L'HYDROGRAPHIE »

Référence : Programme de travail de l'OHI pour la période 2008-2012

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. A la *Tâche 4.2.7 - Publicité* du Programme de travail de l'OHI pour la période 2008-2012, il est demandé au BHI d'établir une procédure d'attribution de la Médaille « Prince Albert 1^{er} pour l'Hydrographie » et de la soumettre à l'approbation des Etats membres.

2. Cette médaille a été créée en 1988, à l'issue de discussions tenues entre le président du comité de direction et le Prince de Monaco. Elle était appelée Médaille « Prince Albert 1^{er} pour l'Hydrographie » en hommage au Prince Albert 1^{er} qui fut l'un des plus grands navigateurs et explorateurs de son temps, et devait être attribuée à l'auteur du meilleur article publié dans la Revue hydrographique internationale (RHI). La Médaille est toujours remise par le Prince en personne, lors de la Cérémonie d'ouverture des Conférences hydrographiques internationales ordinaires.

3. La procédure suivie pour la sélection du meilleur article s'effectue en deux étapes : les Commissions hydrographiques régionales (CHR) choisissent les meilleurs articles publiés chaque année et ensuite, avant la Conférence, il est demandé aux Etats membres de voter pour le meilleur article parmi la sélection effectuée par les CHR au cours des années précédentes. L'article qui reçoit le plus grand nombre de voix est retenu en tant que meilleur article.

4. Les détails relatifs au mode de publication de la RHI par le Bureau, à compter du 1^{er} janvier 2009, ont été communiqués dans la LC 65/2008. Les articles seront mis en ligne sur le site web de l'OHI et, à la fin de chaque année, un exemplaire imprimé de tous les articles sera préparé par le Bureau et diffusé aux Etats membres.

5. Le comité de direction a examiné les commentaires fournis par différents Etats membres, dans le passé, sur la procédure suivie pour la sélection du meilleur article. Dans le but de rendre cette procédure plus simple et plus accessible à tous les auteurs, le comité de direction propose la procédure suivante :

- A la fin de l'année qui précède une Conférence HI ordinaire, le Bureau communiquera aux Etats membres la liste de l'ensemble des articles publiés au cours des années précédentes, qui ont été mis en ligne sur le site web de l'OHI et transmis, sous forme imprimées, aux Etats membres ;
- Chaque Etat membre sélectionnera trois articles qui recevront la notation suivante : 3 points pour le premier article, 2 points pour le second et 1 point pour le troisième;

- Le Bureau examinera les réponses et l'article qui recevra le plus grand nombre de voix sera sélectionné en tant que meilleur article. L'auteur du meilleur article recevra la Médaille Prince Albert 1er.

6. Pour le déroulement des événements, le comité de direction propose un calendrier en **Annexe A**. On estime qu'il ne devrait pas y avoir de problème pour recevoir la réponse des Etats membres suffisamment de temps à l'avance pour que le BHI puisse évaluer la situation et informer les Etats membres et le gouvernement de Monaco du résultat.

7. Le comité de direction invite les Etats membres à examiner la procédure proposée et demande que tous les commentaires soient adressés au BHI, avant le **31 janvier 2009**. Sur la base des réponses reçues, le comité de direction préparera une résolution administrative qui sera soumise à l'approbation des Etats membres.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Gorziglia', written on a light yellow background.

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur

Annexe A : Calendrier pour la sélection du lauréat de la « Médaille Prince Albert 1^{er} pour l'Hydrographie ».

**CALENDRIER POUR LA SELECTION DU LAUREAT DE
LA « MEDAILLE PRINCE ALBERT 1^{ER} POUR L'HYDROGRAPHIE »**

No	Date	Activité
1	Y CHI MAI	La première Edition de l'année (Y1) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
2	Y CHI NOV	La seconde Edition de l'année (Y1) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
3	Y CHI+1 MAI	La première Edition de l'année (Y2) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
4	Y CHI+1 NOV	La seconde Edition de l'année (Y2) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
5	Y CHI+2 MAI	La première Edition de l'année (Y3) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
6	Y CHI+2 NOV	La seconde Edition de l'année (Y3) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
7	Y CHI+3 MAI	La première Edition de l'année (Y4) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
8	Y CHI+3 NOV	La seconde Edition de l'année (Y4) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
9	Y CHI+4 MAI	La première Edition de l'année (Y5) est mise en ligne sur le site web de l'OHI
10	Y IHC+4 NOV	La seconde Edition de l'année (Y5) est mise en ligne sur le site web de l'OHI. Le BHI publie une LC qui fournit la liste de tous les articles publiés dans la période, en demandant aux EM de proposer trois articles qui seront notés de la manière suivante : 3 points pour le premier, 2 points pour le second et 1 point pour le troisième.
11	Y CHI JAN	Fin janvier, date limite de réponse.
12	Y CHI FEV	Début février, le BHI indique aux EM et au gouvernement de Monaco quel article est récompensé par la Médaille « Prince Albert 1 ^{er} pour l'Hydrographie »
13	Y CHI MAI/JUIN	La « Médaille Prince Albert 1 ^{er} pour l'Hydrographie » est remise au lauréat à l'ouverture de la CHI.

- Notes :
- a) Y CHI = année de la Conférence HI
 - b) Ce tableau compte une CHI ordinaire tous les cinq ans. Ceci changera avec l'entrée en vigueur de la Convention relative à l'OHI modifiée
 - c) Le cycle continue avec une actualisation permanente.